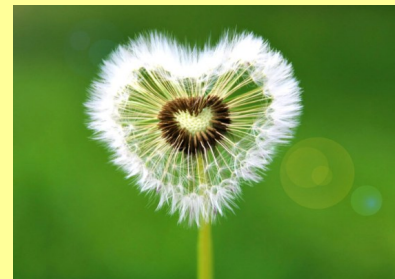


Le Ripierrois



Heures régulières lundi au vendredi

De 9h à midi
De 13h à 16h

Fermeture

**18 mai : Fête des
Patriotes**

**24 juin : St-Jean-
Baptiste**

Prochaines séances du conseil municipal

8 juin 19h

6 juillet 19h

salle communautaire

Prochaine

Parution

17 juillet

Date de tombée

7 juillet

Municipalité de
Rivière-à-Pierre
418-323-2112

Site WEB:

www.riviereapierre.com

Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous, Ripierrois et Ripierroises,

D'abord, pour débiter, une nouvelle saison est à nos portes. C'est maintenant le moment de profiter des activités estivales, dont le nettoyage des cours, des terrains ainsi que des rues !

Pour ce qui est du nettoyage des rues, nous devons comprendre que nous ne sommes pas la seule municipalité à recourir à un service de sous-traitance. Nous devons donc attendre notre tour, qui devrait venir d'ici la fin du mois de mai.

Points importants

Abris Tempo : Ils doivent être retirés au plus tard le 20 mai.

Embarcations : La vignette municipale est obligatoire. Cette mesure est préventive pour protéger nos lacs contre les espèces exotiques envahissantes.

Permis de brûlage : Contacter le Service incendie (tpissem@lac-aux-sables.qc.ca – SISEM) 24 à 48 h à l'avance. Autorisation seulement si le risque d'incendie est bas ou modéré, selon la SOPFEU. Feux d'herbes et feux de camp nécessitent un permis en tout temps.

Les lois et règlements municipaux s'appliquent autant aux résidents qu'aux non-résidents.

Respectons-les. Ils ne sont pas plus sévères que dans d'autres villes ou municipalités, et cela permettra d'éviter des conflits, des mécontentements ainsi que des avis ou amendes.

Vous savez, c'est comme le Code de la route : les autorités peuvent donner des contraventions, mais ne peuvent pas voir toutes les infractions.

Je compte sur votre bonne collaboration !

Un fait à souligner

Depuis le début de notre mandat, à l'exception d'un conseiller, l'ensemble du conseil municipal, la direction générale, l'inspectrice, ainsi que les postes administratifs sont occupés par de nouvelles personnes.

Cela implique une période d'adaptation, de prudence et la mise en place de mécanismes et de protocoles afin que chacun comprenne bien ses rôles et responsabilités, en conformité avec les codes d'éthique.

Je vous assure que tous collaborent étroitement et que l'équipe administrative et d'urbanisme travaille dans un climat de plaisir et d'harmonie.

Mot du maire SUITE

Projet d'accès à l'eau

La municipalité a saisi une opportunité et travaille à l'acquisition d'un terrain qui permettrait éventuellement la création d'une descente municipale pour l'accès à l'eau.

Nous sommes en discussions avancées, mais rien n'est finalisé pour le moment. Soyez assurés que, si un projet se concrétise, nous prendrons le temps de vous consulter et de vous le présenter au moment opportun !

Centre culturel (église de Rivière-à-Pierre)

Nous avons rencontré la Fabrique de Saint-Raymond concernant le dossier du centre culturel. Ce fut une très bonne rencontre, et je les en remercie.

Cependant, la municipalité devra jouer un rôle majeur afin de soutenir et encadrer l'OBNL en place, qui a jusqu'à maintenant réussi à préserver ce patrimoine.

Des décisions importantes devront être prises rapidement concernant la désacralisation (totale ou partielle, telle que souhaitée), ainsi que sur une éventuelle acquisition. Tout cela devra tenir compte des pouvoirs de la municipalité.

Un plan stratégique, basé sur les études à venir, devra être élaboré et présenté.

En conclusion

Je vous souhaite un excellent printemps et un bon début d'été. Au plaisir de travailler avec vous et pour vous, avec tout mon dévouement et mes capacités.

Faits saillants des SÉANCES MUNICIPALES Avril et Mai

À la séance du 13 avril 2026 le conseil a résolu

ADMINISTRATION

Approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de mars 2026. Mme Geneviève Hamelin directrice générale et greffière-trésorière, étant autorisée à procéder au paiement des dépenses figurant sur cette liste dont le total est de 169 115.17\$

Et certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites .

Le conseil mandate la FQM pour la réalisation de l'étape 2 du PGA-Eau. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à accepter l'offre de services et à signer tout document nécessaire.

Les dépenses seront assumées conformément aux modalités prévues à l'entente avec la FQM.

Le conseil municipal octroie le contrat à l'entreprise Fiset et Marcotte pour le remplacement de cinq (5) fenêtres dans un édifice lui appartenant *au montant de 7 931,00 \$* plus les taxes applicables. La dépense sera assumée à même le budget de fonctionnement. La direction générale est autorisée à signer tout document nécessaire.

Le conseil municipal procède à l'embauche de Mme Sara Bouchard à titre d'agente de soutien à la communauté et aux communications

Le conseil municipal de Rivière-à-Pierre refuse d'appuyer une

démarche d'annexion visant le secteur Perthuis à la ville de Portneuf Toutefois, la Municipalité réaffirme son ouverture à poursuivre les discussions avec la Ville de Portneuf afin d'examiner les enjeux communs liés au secteur concerné et d'évaluer, au besoin, des avenues de collaboration ou d'entente intermunicipale .

Octroyer le contrat pour les travaux de démolition du bâtiment incendié situé au 425, rue de l'Église Ouest à l'entreprise Transport Alain Carrier, au montant de 20 985.93\$ taxes incluses et la Municipalité est autorisée à entreprendre toute démarche nécessaire afin d'assurer le recouvrement des coûts incluant notamment l'inscription au rôle de perception, la taxation à l'immeuble ou tout autre recours prévu par la loi.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le conseil municipal de Rivière-à-Pierre adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 8 (2025), et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution .

Le conseil adopte la politique de travail du SISEM tel que présenté avec l'ajustement de la rémunération rétroactive au 1er janvier 2026.

URBANISME

Le conseil accorde la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1055, avenue Bellevue et autorise l'implantation de l'abri à 4,3 m de la ligne avant. L'autre remise sera retirée de la propriété.

Le conseil municipal accorde la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 625, chemin Aimé-Coté. Celle-ci autorise l'implantation du garage à 0,15 m de la ligne avant, en dérogation à la réglementation en vigueur. Cette autorisation soit conditionnelle au respect de toute autre disposition réglementaire applicable.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT

Un avis de motion est donné qu'à une séance du conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 559-26 modifiant le Règlement numéro 475-18 sur la gestion contractuelle.

Un avis de motion a été donné lors de cette séance et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la présente séance.

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement dans les délais requis ou renoncent au délai de 72 heures conformément à la loi. Il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Règlement numéro 559-26 modifiant le Rè-

glement numéro 475-18 sur la gestion contractuelle soit adopté et entre en vigueur conformément à la loi.

Adoption du projet de Règlement 558-26 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée par monsieur le maire à 19 h 39.

À la séance du 11 mai 2026 le conseil a résolu

ADMINISTRATION

Approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'avril 2026. Mme Geneviève Hamelin directrice générale et greffière-trésorière, étant autorisé à procéder au paiement des dépenses figurant sur cette liste dont le total est de 229 176.88\$

Et certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites.

Le conseil autorise l'entreprise YES ACQUISITIONS INC. à exercer des activités de colportage sur le territoire de la municipalité de Rivière-à-Pierre, à titre de mandataire de Cogeco Connexion.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-à-Pierre demande officiellement au Ministère des Transports et de la Mo-

bilité durable de procéder à une analyse de sécurité routière dans le secteur du poste d'accueil des Chutes de la Marmite, situé sur la rue Principale.

La Municipalité de Rivière-à-Pierre sollicite la collaboration du Ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'obtenir un accompagnement technique en matière de collecte de données de circulation dans le secteur du chemin Joseph-Perthuis.

La Municipalité de Rivière-à-Pierre demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable de procéder à une analyse de sécurité routière dans le noyau villageois, le long de la route sous juridiction ministérielle, incluant notamment l'évaluation des conditions de circulation, des vitesses pratiquées, des débits de circulation ainsi que des interactions entre les différents usagers.

Le conseil municipal de la Municipalité de Rivière-à-Pierre accepte l'aide financière accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Entretien 2026-2027, dossier no RKD23999.

LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

La Municipalité de Rivière-à-Pierre proclame le 17 mai journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

Le conseil municipal de la Municipalité de Rivière-à-Pierre appuie le projet de relocalisation et d'aménagement du Comité Vas-y. Cet appui n'implique aucun engagement financier de la Municipalité et vise uniquement à reconnaître la pertinence du projet pour la population locale.

Le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du PAFIRSPA, volet 2.

URBANISME



Distribution d'arbres – 23 mai au Centre du granit

Envie de verdir votre terrain et de faire un geste concret pour l'environnement ?

Passez nous voir le 23 mai prochain au Centre du Granit pour notre grande distribution d'arbres !

Faites vite, les quantités sont limitées ! Premier arrivé, premier servi
On vous attend en grand nombre !



Connaissez vous le défi "Pissenlits" ?



Le Défi Pissenlits est une initiative 100% québécoise portée depuis 2021 par le couple d'apiculteurs fondateurs de Miel&Co et devenu en 2023 un OBNL.

Ce mouvement vise à sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs. Chaque printemps, Villes et citoyens sont invités à retarder la tonte de leur gazon afin d'offrir nectar et pollen aux abeilles grâce aux pissenlits naturellement présents dans nos pelouses.

Grâce à ce coup de pouce, les abeilles ont suffisamment d'énergie pour commencer la saison de pollinisation des plantes et assurer le tiers de notre alimentation!

L'EAU

NOTRE SANTÉ COLLECTIVE

INVITATION

GRATUIT | 22 mai 2026

Parc de la rivière Batiscan
200, chemin du Barrage,
Saint-Narcisse

8h30 | **Ouverture des portes**

9h30 | **La santé environnementale et l'eau**
Conférence par Dre Johanne Elsener

11h00 | **J'analyse l'eau de mon puits, même si elle est belle**
Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit (30%)

11h30 | **Marche de reconnexion nature**
Éveil sensoriel sur le sentier de la Marmite - 2 km

Inscription obligatoire
info@sambba.qc.ca

Dre Johanne Elsener MV MSc C.O., présidente de Santé Urbanité., s'implique depuis de nombreuses années pour l'amélioration des milieux de vie sous l'angle social, culturel et environnemental. Son engagement en faveur du verdissement urbain et de la santé des populations s'est notamment manifesté par la présidence des organismes Héritage Québec, Québec Arbres et Santé Urbanité. Elle a également cofondé Prescri-Nature.

Pour les amateurs de la protection de nos lacs et rivières, cet événement est pour vous.

Avis important à tous !



RÈGLEMENT 540-24

PROTECTION DES LACS ET RIVIÈRES

Vert, de la Ferme, du Milieu et Morasse

VIGNETTES POUR LES EMBARCATIONS NON RÉSIDENTES (TEMPORAIRES)



Ces vignettes s'adressent aux personnes qui viennent temporairement sur les lacs et rivières de la municipalité.

Il est OBLIGATOIRE de passer par la station de lavage de bateau avant la mise à l'eau de l'embarcation.

TARIFS DES PERMIS DE MISE À L'EAU

VIGNETTES POUR LES EMBARCATIONS RÉSIDENTES



Le lavage des bateaux n'est pas obligatoire, à l'exception que si le bateau quitte et va sur d'autres cours d'eau à l'extérieur de la municipalité.

Il est de la responsabilité du citoyen de passer par la station de lavage pour éviter l'introduction d'espèces indésirables.

	Embarcation non motorisée	10 \$
	Embarcation moins de 10 HP	20 \$
	Embarcation de 10 à 99 HP	40 \$
	Embarcation de 100 à 199 HP	60 \$
	Embarcation de 200 HP et plus	100 \$



HEURES D'OUVERTURE DE LA STATION DE LAVAGE

- Lundi au vendredi : 9 h à 15 h sur prise de rendez-vous
- Samedi : 9 h à 12 h sur rendez-vous



ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOS LACS ET RIVIÈRES
pour aujourd'hui et pour demain !

POUR RÉSERVER OU POUR PLUS D'INFORMATION

☎ 418-323-2112 poste 0

✉ reception@riviereapierre.com

🌐 riviereapierre.com

POUR TOUTE EXPLICATION SUPPLÉMENTAIRE DU RÈGLEMENT, VOIR ICI :

<https://riviereapierre.com/services-aux-citoyens/urbanisme-et-environnement/mise-a-leau-des-embarcations-nautiques>



La municipalité a à cœur la santé de nos lacs et rivières, c'est pourquoi elle a mis en vigueur le règlement 540-24 en 2024.

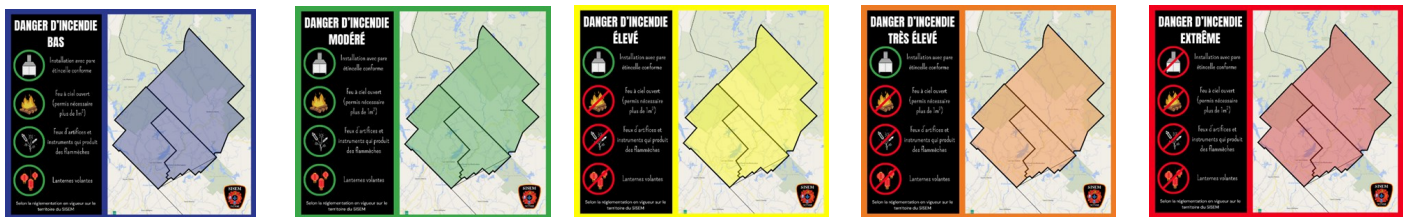


Parlons prévention - Feu à ciel ouvert

Saviez-vous que près de 18% des appels reçus dans la saison estivale dans les quatre dernières années étaient pour des feux de forêt / broussailles et pour des vérifications de feux à ciel ouvert ?

De plus, dans 90 % de ces interventions, les citoyens nous ont mentionné qu'ils ne savaient pas que le danger d'incendie était élevé, très élevé ou même extrême. C'est pourquoi le SISEM souhaite vous rappeler l'importance de consulter l'indice de danger d'incendie émis par la SOPFEU (<https://sopfeu.qc.ca/>) avant chaque allumage de feu.

Pour toute information sur les indices de danger d'incendie, référez-vous au tableau suivant.



PERMIS DE BRÛLAGE

Les demandes de permis de brûlage doivent être adressées directement au Service incendie.

Toute demande doit être effectuée dans un délai de **24 à 48 heures avant l'allumage prévu**, afin de permettre la vérification du site. Dans certains cas, si la situation le permet, une demande peut être traitée le jour même.

Important :

Les demandes pour la fin de semaine doivent être faites **au plus tard le vendredi**, sans quoi elles seront traitées le lundi suivant.

De plus, l'émission d'un permis est conditionnelle au niveau de danger d'incendie émis par la SOPFEU, qui doit être **bas ou modéré**.

Pour toute demande de permis de brûlage

Service incendie – Secteur Est de Mékinac
820, rue Saint-Alphonse
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0
☐ 819-529-1222
☐ tpsisem@lac-aux-sables.qc.ca

Parlons prévention – utilisation d'un extincteur portatif

Plusieurs d'entre vous ont peut-être un extincteur portatif à la maison, mais savez-vous comment l'utiliser ? Pour que vos pompiers puissent bien dormir, voici quelques règles de sécurité et une bonne manière d'utiliser votre extincteur.

Règle de sécurité :

Restez calme

Appeler le 911, ou demander à quelqu'un de le faire.

Avisez les occupants du bâtiment pour que ceux-ci évacuent le bâtiment.

Utilisez un extincteur seulement lors de début d'incendie (moins d'un mètre).

Assurez-vous de toujours avoir une porte de sortie derrière vous.

Ne tournez jamais le dos au feu, même si celui-ci semble éteint.

Une fois que les flammes sont éteintes ou que l'extincteur est vide, quittez la pièce en refermant la porte.

Évacuez le bâtiment

COMMENT UTILISER VOTRE EXTINCTEUR

- 1** **TOURNER LA GOUPILLE** pour ainsi briser le scellé.
- 2** **RETIREZ LA GOUPILLE** et dirigez le bec de l'extincteur vers la base des flammes.
- 3** **PRESSEZ LA POIGNÉE** de l'extincteur pour libérer son contenu et balayez de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.

2 À 3 M (6 À 10 PIEDS)

! Agissez toujours avec prudence. Si le feu ne s'éteint pas rapidement, évacuez et appelez les secours.

911

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de sécurité incendie.

Service incendie – Secteur Est de Mékinac

820, rue Saint-Alphonse
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0

☐ 819-529-1222

-Directeur (Pascal Martel): incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca

-TPI (Kimberley Bédard): tpisistem@lac-aux-sables.qc.ca



Service Incendie Secteur Est de Mékinac

PARLONS PRÉVENTION - BBQ

Saviez-vous que le barbecue (BBQ) est conçu pour une utilisation extérieure uniquement; si celui-ci n'est pas installé, utilisé et vérifié adéquatement, il pourrait être la cause d'un incendie. C'est pourquoi votre service incendie vous donne les conseils suivants :

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Lire attentivement les instructions du fabricant;
- Positionner le barbecue à au moins 1 mètre (3 pi) de tout bâtiment.

POUR DÉMARRER LE BARBECUE

- Ouvrir le couvercle,
- le robinet de la bouteille et au moins un des boutons de contrôle,
- dans cet ordre; et procéder à l'allumage du barbecue.

POUR ÉTEINDRE LE BARBECUE

- Fermer le robinet de la bouteille;
- Attendre que la flamme soit éteinte;
- Fermer le ou les bouton(s) de contrôle.

QUE FAIRE SI LE BARBECUE S'ENFLAMME?

Fermer, si possible, le robinet de la bouteille;	Fermer le couvercle;	Appeler le 911;	Ne pas tenter d'éteindre le début d'incendie avec de l'eau, mais plutôt avec un extincteur approprié, par exemple de type ABC.
--	----------------------	-----------------	--

CONSEIL POUR L'ENTREPOSAGE DU PROPANE

Entreposer les bouteilles de propane à l'extérieur.

MAINTENANT QUE VOUS ÊTES INFORMÉ, À VOS BBQ.

EXPOSITION & DÉMONSTRATION D'AUTOS TÉLÉGUIDÉES

VENEZ DÉCOUVRIR LA PASSION DES AUTOS TÉLÉGUIDÉES!

3 JOURS D'ÉVÈNEMENT!

26 JUIN	EN SOIRÉE
27 JUIN	TOUTE LA JOURNÉE
28 JUIN	JUSQU'À 15 H

★ DÉMONSTRATIONS EN DIRECT - ACTIVITÉ POUR TOUS PETITS ET GRANDS SERONT ÉMERVEILLÉS!

LIEU : SALLE COMMUNAUTAIRE

418-323-2119

UNE ACTIVITÉ À NE PAS MANQUER!

À NE PAS MANQUER!

6 JUIN 2026 À 19 H 00

SALLE MUNICIPALE

VENEZ NOUS ENCOURAGER POUR SAUVER NOTRE ÉGLISE

BINGO!

CENTRE CULTUREL ET PATRIMONIAL DE RIVIÈRE-AU-PIERRE (OBNL)

POUR INFORMATION : (418) 323-2331

PRIX À GAGNER!

COÛT : 10 \$ POUR LA SOIRÉE

Ensemble, faisons vibrer notre communauté avec des événements à ne pas manquer!

LA MUNICIPALITÉ vous invite au

BBQ

Invitation POUR TOUS!

BEAUCOUP DE PLAISIR AU RENDEZ-VOUS!

DATE 20 JUIN

DÉTAILS À VENIR!

On a hâte de vous y voir!

Tout le monde est invité!

OTJ Rivière-à-Pierre

FÊTE DE LA ST-JEAN

Une journée festive pour toute la famille!

- JEUX GONFLABLES
- MAQUILLAGE
- COURSE DE CANARDS
- HOT-DOGS
- FEU DE JOIE
- MUSIQUE

24 JUIN

OTJ RIVIÈRE-À-PIERRE

11h	12h	14h	20h
VENTE DE CANARD	DÉPART DE LA COURSE DE CANARD	JEUX GONFLABLES ET MAQUILLAGE	FEU DE JOIE ET MUSIQUE
PARC LACROUZETTE	DÉPART DU PONT ST-PIERRE		



Un geste aujourd'hui,
un environnement
sain pour demain !



TUBULURES D'ÉRABLIÈRE ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES PARTICIPANTS

DONNEZ UNE SECONDE VIE AUX TUBULURES D'ÉRABLIÈRE
RéColo rappelle aux producteurs acéricoles et aux citoyens que la récupération des tubulures d'érablière est offerte dans les écocentres suivants :

- ♻ Écocentre Neuville
- ♻ Écocentre St-Alban
- ♻ Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- ♻ Écocentre St-Raymond
- ♻ Écocentre St-Ubalde



La récupération des tubulures s'inscrit ainsi dans une approche d'économie circulaire, générant des retombées positives tant pour l'environnement que pour la collectivité.

UN GESTE SIMPLE, À LA FOIS ENVIRONNEMENTAL ET HUMAIN,
qui fait une grande différence pour notre milieu.

RECOLO.CA

Ensemble, valorisons nos ressources.

RECOLO
ÉCOCENTRE RIVIÈRE-À-PIERRE

COORDONNÉES
Écocentre Rivière-à-Pierre
830, rue Principale
G0A 3A0

TÉLÉPHONE
418 876-2714
ou sans frais 1 866 760-2714

HEURES D'OUVERTURE
Dimanche et mardi :
8h à 12h et 13h à 16h45
Jeudi :
13h à 16h45

AGISSONS
pour notre environnement!

ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE MILIEU DE VIE.

Prendre note des
heures d'ouverture



SERVICE DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES



DIRECTIVES 2026

Les fosses septiques standards et conformes avec champ d'épuration sont vidangées selon le procédé de la vidange sélective.

Ce procédé est recommandé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).



Moins d'odeurs



Environnement protégé



Économie responsable



Service professionnel



Directives recommandées:

1. **Numéro d'immeuble**, identifiez votre numéro d'immeuble et assurez-vous qu'il soit clairement visible. Laisser les barrières donnant accès à votre propriété ouverte et débarrée.
2. **Distances requises**, votre chemin doit être élagué d'au moins 4 m en largeur et en hauteur. La distance entre l'aire de stationnement et les couvercles des fosses doit être de 40 m maximum.
3. **Vis et boulons**, dévissez les couvercles avant le passage de l'entrepreneur.
4. **Dégagement des couvercles**, libérez les deux couvercles de votre fosse.
5. **Accessibilité des couvercles**, vérifiez que les couvercles de la fosse ne sont pas recouverts par des aménagements.
6. **Emplacement**, indiquez clairement l'emplacement de votre fosse pour faciliter son repérage.
7. **Animaux**, attachez vos animaux domestiques .
8. **Fosse sous une structure**, prévoyez une trappe pour que l'opérateur puisse travailler en position debout.
9. **ATTENTION** : si votre fosse est munie d'un préfiltre à la sortie du compartiment, il est recommandé de le nettoyer deux fois par année. **C'est votre responsabilité.**



DES NOUVELLES DE LA FADOQ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

SONDAGE

Êtes-vous intéressés par une Sortie pour aller à la **Fête de la Nouvelle-France** le 6 août 2026, Ce serait en co-voiturage car la location d'autobus est trop chère. Donnez votre réponse à notre présidente, Édith Boivin au 581-658-8828 ou à editha39@hotmail.com

Réponses aux questions qui ont suivies les deux conférences sur les lacs :

1) Dans quelle mesure la coupe de bois dans le bassin versant de nos lacs principaux (localisation 47.022012, - 72.163481) met-elle à risque la santé des lacs? Y a-t-il de bonnes pratiques dans cette industrie qui réduiraient l'impact de l'exploitation forestière sur la qualité des eaux et si oui, quelles sont-elles et sont-elles utilisées?

Il est difficile de répondre précisément pour une région, puisque plusieurs variables varient grandement d'un lieu à l'autre. Que ce soit le type de sol (par ex. composition, acidité), la pente, les essences d'arbres coupés et présentes, le type de coupe forestière effectuée, la superficie coupée, l'hydrologie de surface et souterraine (souvent altérée par le passage de la machinerie et la construction de routes et ponceaux), et sans l'oublier, le lac lui-même qui réagira différemment d'un autre, selon sa dimension, sa forme, sa profondeur, sa transparence, sa température, la composition de l'eau, etc.

Nous savons que de bonnes pratiques sont exigées à cette industrie et qu'elles sont réglementées. Par contre, nous n'agissons pas à ce niveau et nous ne savons donc pas si elles sont respectées.

Nous vous invitons à écouter le [Balad'eau du GRIL #10 \(33 min 55 sec\)](#) ou ma collègue Frédérique nous présente une chronique au sujet des impacts des coupes forestières sur les lacs.

2) Comme ce qui migre dans les lacs influence la qualité de l'eau, serait-il aidant de retirer les feuilles mortes qui tombent dans les lacs? Et qu'en est-il des fragments de gazon que la tondeuse y jette, est-ce nocif?

Pour comprendre ce qui influence la qualité de l'eau, on peut s'imaginer que la qualité de l'eau ne serait pas affectée si le milieu et son bassin versant étaient entièrement naturels. Il pourrait y avoir une lente eutrophisation, ou non, mais chose certaine le lac se remplirait lentement de sédiments après des milliers d'années (ou plus, ou moins, selon les régions du monde).

Les feuilles mortes font partie de l'environnement naturel des lacs et contribuent donc à leur équilibre naturel et leur bonne santé. Ici, on parle des feuilles mortes tombant naturellement dans le lac (pas celles qui auraient été retirées d'une pelouse pour être jetées dans le lac : on privilégie le compostage).

Quant à la pelouse, elle ne doit pas se retrouver dans le lac puisqu'elle n'est pas une composante naturelle de l'environnement du lac. En fait, si une bande riveraine est respectée, ces fragments ne devraient pas s'y rendre par eux-mêmes. Il faut la limiter la pelouse le plus possible et privilégier des zones boisées et arbustives sans tonte. De plus, il est recommandé que la pelouse soit composée d'une grande variété d'espèces, qu'elle soit gardée assez longue et que les fragments de gazon soient laissés sur place. Ceci favorise généralement une pelouse plus saine qui ne nécessitera pas d'engrais, qui sont à éviter près des lacs et cours d'eau.

3) Qu'est-ce qu'un lac en santé? Un lac dont l'eau est naturellement moins transparente que celle d'un voisin peut-il aussi être en santé?

Pour répondre à la question de façon plus générale, oui, deux lacs voisins peuvent avoir une transparence de l'eau différente et être tous les deux en "santé", selon leur avancement naturel de remplissage. Par exemple, la profondeur du lac peut être en cause, ou encore les caractéristiques de son bassin versant (comme le type de végétation ou de sol localement; voir le premier paragraphe de réponse à la première question).

Dans votre courriel du 2 avril, je vois que le lac Vert est mésotrophe depuis un certain temps, malgré que les valeurs de phosphore et de chlorophylle ont augmenté légèrement avec le temps. Si le lac n'a qu'une source, il est facile d'aller vérifier que cette source, bien qu'elle soit un petit ruisseau, ait des bandes riveraines adéquates. Ayant peu de sources, l'impact des habitations et routes riveraines deviennent les sources à contrôler. En ouvrant la carte Google, je remarque plusieurs

bandes riveraines absentes et la présence d'habitations très proches du lac, et donc, l'impossibilité d'établir une bande riveraine. Dans ces cas, la règle d'or est de garder le plus possible les eaux de pluie sur le terrain (les capter ou s'assurer qu'elles se rendent dans une zone la plus végétalisée possible, pour éviter le ruissellement direct dans le lac) et de s'assurer que les installations septiques soient conformes, non abîmées (dans le cas de fosses scellées ou d'un système d'égouts municipaux) et pas trop âgées (dans le cas de champs d'épurations qui, après plusieurs années, relâchent du phosphore). Et aussi, établir une bande riveraine, même si celles-ci ne peuvent seulement être arbustives.

En rattrapage:

Les conférences de Mathieu Hébert, 'Sur la trace des animaux'; de Lucie-Claude Gélinas, 'Les jardins intérieurs'; de Mélina Guéné-Nanchen, 'Les tourbières : trésors cachés à restaurer' et de Yves Prairie, 'Qu'est-ce qu'un lac', qui ont été présentées cet automne et en janvier, sont offertes en rattrapage sur le site du Club à : <https://club.fadoq.ca/T030>

Pour information et commentaires, contactez Chantal Hamel à 581 700-1704 ou g.mosseae@gmail.com.

ACTIVITÉS

Vous êtes chaleureusement invités à participer aux activités qui sont offertes au village. Entre autres :

CARTES

♣ ♦ ♠ ♥

QUAND :
Les mardis et jeudis de 13h à 16h.

OÙ :
à l'OTJ, rue des Loisirs.

COÛT :
\$1.

RESPONSABLE :
Jocelyne Gauvin.

Venez passer un moment convivial et vous amuser en bonne compagnie !

Participation
LE DÉFI ENSEMBLE, ON BOUGE

Présenté par
novo nordisk®

Découvrez le
PICKLEBALL
FORMATION POUR TOUS!

FUN ACCESSIBLE POUR TOUS!

Envie de bouger, de vous amuser et de découvrir un sport en pleine popularité?
C'est le moment idéal!

POUR QUI?
Débutant curieux, nouvel arrivant, joueur qui souhaite s'améliorer, jeune ou moins jeune — **tout le monde est bienvenu!**
Aucune expérience requise, seulement l'envie de participer!

COÛT
Seulement **10 \$**
grâce au soutien de **PARTICIPATION** une occasion à ne pas manquer!

QUAND?
Lundi 15 et mardi 16 juin en après-midi ou en soirée. La date et l'heure dépendront de votre niveau.

OÙ?
Au préau de l'O.T.J. de Rivière-à-Pierre.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!
PLACES LIMITÉES - RÉSERVEZ AVANT LE 20 MAI

ÉDITH BOIVIN
581-568-8828
editha39@hotmail.com

Bougez, riez, connectez! On vous attend! ♥

Gardons notre communauté active !

SOUPER

DE LA

Fête des Mères ET DES Pères



QUAND :
Vendredi 29 mai à 17h30.

OÙ :
À la salle communautaire.

QUOI :
Un souper vins-fromages-charcuteries 'bien garni'. Deux prix seront tirés.

COÛT :
\$20/personne.
Les paiements par Interac à riviereapierre@fadoq-quebec.qc.ca sont appréciés mais on peut aussi payer à la salle.

DEUX PRIX SERONT TIRÉS !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
le, ou avant le **vendredi 22 mai 2026**
auprès d'Édith Boivin
☎ 581-658-8828 ou ✉ editha39@hotmail.com

De magnifiques occasions d'activités initiées par la FADOQ!

LE COMITÉ PARLONS NATURE VOUS INVITE

à une conférence interactive animée par
Charles Cloutier,
naturaliste amateur et résident de Rivière-à-Pierre

SCIENCE PARTICIPATIVE: VOTRE TÉLÉPHONE COMME OUTIL D'IDENTIFICATION



QUAND : Jeudi 14 mai 2026, 19h-20h.

OÙ : Salle communautaire.

COÛT : Gratuit.

Cette rencontre vous fera découvrir comment utiliser vos appareils mobiles pour identifier les oiseaux, les plantes et les insectes qui vous entourent. Nous aborderons l'utilité des données citoyennes pour la science, les outils de base du naturaliste ainsi que les bienfaits de ces observations sur la santé et la vie sociale. Nous en profiterons également pour tisser des liens avec les sujets abordés lors des conférences précédentes.

Apportez votre téléphone ou votre tablette : nous vous aiderons à configurer les outils et vous aurez la chance de vous pratiquer lors de l'atelier !

Cette activité est ouverte à tous les âges et à tous les niveaux de connaissances.



Les Chevaliers de Colomb font appel à votre générosité !

Le samedi 16 mai 2026, de 7 h à midi, des bénévoles seront présents devant le parc Lacrouzette dans le cadre du pont payant annuel afin de recueillir des dons pour soutenir les œuvres des Chevaliers de Colomb.

Chaque contribution permet d'aider des personnes de notre communauté et d'apporter un peu de bonheur à ceux qui en ont besoin.

Nous vous remercions chaleureusement de votre appui et de votre générosité.



HEURES *d'ouverture*

DE LA BIBLIOTHÈQUE



MARDI

13h30 à 14h30



JEUDI

16h à 17h

SUR DEMANDE

sur demande

SUR DEMANDE



en appelant Marie au
418-956-6480



par courriel à l'agente au
agent@riviereapierre.com

Pour réservation, veuillez
communiquer avec
Mme Hélène Lamarche
418-323-2575



**INVITATION
À TOUS !**

CUISINE
Gourmande
— DE RIVIÈRE-A-PIERRE —




CONFÉRENCE
SUR LA
NUTRITION
chez les personnes âgées



SUITE AU
DÎNER



AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE RIVIÈRE-A-PIERRE



ACTIVITÉ
GRATUITE !



Venez en apprendre davantage sur
une alimentation saine et adaptée
pour bien vieillir et préserver sa qualité de vie.

Bien manger, c'est prendre soin de soi !

On vous attend en grand nombre !

Des gens de chez nous

Nous tenons à souligner le travail effectué par des gens de chez nous qui, grâce à leur travail, leur dévouement et leur professionnalisme, réussissent à se tailler une place importante.

Nous souhaitons à R&R nos plus sincères félicitations pour le prix LAIT'XCELLENT très grande Distinction, reçue soulignant la qualité de leur lait pendant l'année 2025. Il s'agit d'une magnifique fierté à souligner avec grand enthousiasme.



Nous avons profité de l'occasion, lors du dîner offert par La Cuisine gourmande le 29 avril, pour exprimer notre profonde gratitude à Lucie-Claude Gélinas pour son engagement envers la communauté de Rivière-à-Pierre.

Nous souhaitons la remercier une fois de plus pour ces quatre dernières années de service et lui souhaitons une belle retraite !



Lucie-Claude Gélinas

Des gens de chez nous



Cette année, c'est l'équipe de la cuisine gourmande qui a été chaleureusement mise à l'honneur lors de cette soirée. Merci pour votre dévouement et votre implication auprès de notre communauté.

Encore une fois, merci pour votre implication auprès de notre municipalité.



L'équipe de la cuisine gourmande

Un énorme merci à nos partenaires pour leur participation à la réalisation de cette belle soirée.

Et un merci tout spécial à Lucie-Claude, organisatrice de cet événement.



Monsieur Caron, accompagné de Lucie-Claude Gélinas

Le Babillard

Inscription terrain de jeux 2026
20 MAI 2026 18H
 Local de l'OTJ

1er enfant 400 \$
 2E enfant 350\$
 3E enfant 325 \$

RÉUNION OBLIGATOIRE
 (1 parent par famille environ 15 minutes)

Saison 2026
 30 juin au 14 août
 7H15 à 17h

1er paiement le 20 mai
 2e paiement le 30 juin

OFFRE D'EMPLOI - SAUVETUR(EUSE)
 Piscine extérieure - OTJ Rivière-à-Pierre

Nouvelle piscine prévue pour l'été 2026!
 Rejoins notre équipe au cœur de la communauté!

Exigences :

- ✓ Sauveteur national valide
- ✓ RCR - Premiers soins à jour
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Aimer travailler avec les jeunes

Tes responsabilités :

- Assurer la surveillance active de la piscine
- Faire respecter les règles de sécurité
- Intervenir en cas d'urgence
- Contribuer à une ambiance sécuritaire et agréable

Été 2026 (juin à août - horaires à confirmer)

Envoie ton CV à : audreylandry83@gmail.com
 Ou écris-nous en privé!

#OTJRivièreÀPierre #EmploiÉté #Sauveteur #PiscineOTJ #Communauté

Partagez pour nous aider à trouver LA perle rare!

Prendre note du retour des messes à l'église également

Vie communautaire RETOUR À L'ÉGLISE

Deux grands événements importants...

1 DIMANCHE 24 MAI À 11H15
 4 jeunes recevront leur 1^{re} Communion

2 DIMANCHE 14 JUIN À 11H15
 3 jeunes célébreront leur Confirmation en présence de Mgr Gilles Lemay

C'est l'occasion, pour nous tous, de venir encourager ces jeunes de notre paroisse. C'est important de leur montrer notre soutien dans la foi.

On vous attend nombreux!

Monique Bisson
 PASTORALE



NAVETTE OR 2026

Transport collectif - intermunicipal et interrégional

DÉPART AU PARC LACROUZETTE

1 fois par mois!

DÉPART À 8h

RETOUR VERS 16h30

LES MERCREDIS :

- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre



2 ARRÊTS POSSIBLE :

CENTRE D'ACHAT (PLACE LAURIER)

VIEUX QUÉBEC

RÉSERVER VOTRE PLACE :
418-337-3686

Nous avons des billets à la municipalité.

4.50\$ si vous achetez à l'avance

5\$ comptant le matin même

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

Coordonnées générales

Téléphone : 418-323-2112

Courriel : reception@riviereapierre.com

Télécopieur : 418-323-2111

Site web : www.riviereapierre.com

Facebook : Suivez-nous sur Facebook

ÉQUIPE MUNICIPALE

Daniel Cauchon, maire

418-323-2112 poste 23

daniel.cauchon@riviereapierre.com

Geneviève Hamelin, directrice générale, greffière et
trésorière

Poste 22 | dg@riviereapierre.com

Peggy Walsh, agente de bureau et trésorière adjointe

Poste 0 | reception@riviereapierre.com

Sara Bouchard, agente de soutien à la communauté
et aux communications

Poste 27 | agent@riviereapierre.com

Adélita Pontini, inspectrice municipale

Poste 24 | permis@riviereapierre.com

Amélie Borgia, chef des travaux publics

Poste 26 | voirie@riviereapierre.com

Pascal Martel, directeur des services incendies

418-507-4282 | incendiessem@lac-aux-sables.qc.ca

Kimberley Bédard, préventionniste

818-529-1222 | tpissem@lac-aux-sables.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi

9 h à midi

13 h à 16 h

NUMÉROS IMPORTANTS

Urgence : 9-1-1

Info-Santé : 8-1-1

Pannes Hydro-Québec : 1-800-790-2424

SERVICES ET LIEUX

Bureau de poste : 418-323-2401

Bibliothèque : 418-323-2112 poste 27

École Sainte-Cœur-de-Marie : 418-323-2101

Salle communautaire : 418-323-2112

OMH (habitation) : 418-284-0016

RESTAURANTS

Chez Zachary : 418-323-0003

Casse-croûte en bois rond : 418-323-2121

Le Général et filles : 581-989-1552

ORGANISMES

Centre culturel/patrimonial : 418-323-2331

OTJ : 418-323-2930

Club de cartes : 418-323-2489

Club FADOQ : 581-658-8828

Association des résidents de chalets : 1972arc@gmail.com

COMITÉS

Comité artisanat : 418-476-3063

Comité cuisine gourmande : 418-575-1398

Jardin communautaire : info 418-323-2112 poste 27

AUTRES SERVICES

CLSC : 418-666-7525

Centre hospitalier Portneuf : 418-337-4611

MRC de Portneuf : 1-418-285-3744

Via Rail : 1-888-842-7245

Coop Bonichoix : 418-323-0101

CALENDRIER des ACTIVITÉS

<u>Dimanche</u>	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
10 mai	11 mai Séance du conseil	12 mai Bibliothèque	13 mai	14 mai Prise de sang Conférence Parlons Nature	15 mai Récupération	16 mai Barrage routier Chevaliers de Colomb
17 mai Journée contre l'homophobie	18 mai <u>Bureau fermé</u>	19 mai Bibliothèque	20 mai Cuisine des aînées Inscription ter- rain de jeux	21 mai	22 mai Déchet	23 mai
24 mai Évènement Retour à l'église	25 mai	26 mai Bibliothèque	27 mai	28 mai	29 mai Récupération Souper fêtes des mère et des pères	30 mai
31 mai	1 juin	2 juin Bibliothèque	3 juin	4 juin Prise de sang	5 juin Déchet /bac brun	6 juin Bingo
7 juin	8 juin	9 juin Bibliothèque	10 juin	11 juin	12 juin Récupération / bac brun	13 juin
14 juin	15 juin Formation pickleball	16 juin Formation pickleball Bibliothèque	17 juin Cuisine gour- mande	18 juin	19 juin Déchet/ bac brun	20 juin BBQ de la municipalité
21 juin	22 juin	23 juin Bibliothèque	24 juin <u>Bureau fermé</u> St-Jean OTJ	25 juin Prise de sang	26 juin Récupération/ bac brun Évènement auto téléguidé	27 juin Évènement auto téléguidé
28 juin Évènement auto téléguidé	29 juin	30 juin Bibliothèque	1 juillet <u>Bureau fermé</u> Mercredi enchanté	2 juillet	3 juillet Déchet / bac brun	4 juillet